

Décret du décembre 1904 portant règlements sur les manoeuvres  
de l'infanterie Titre I. Règles générales et méthodes d'instruction.  
Titre. II. École du soldat. Titre III. École de section. Titre IV. Écoles  
de compagnie et des unités plus fortes. Titre V. L'infanterie dans les  
combats. Annexes. *Co48* 8. Paris. Nancy 1904.